

Le sujet de la réunion est : Quels mécanismes de la reconnaissance des mérites individuels et collectifs dans la fonction publique ?

Nous avons reçu le document la veille au soir (plus de 40 pages !). Il comporte des éléments sur la FPE, la FPT et les 2 lignes pour la FPH sont fausses.

Evidemment, dans de tels délais, impossible de travailler sérieusement et collectivement ce dossier.

Le gouvernement présente son document de présentation (voir doc joint) autour de 3 sujets et d'un bilan de la mise en œuvre du RIFSEEP (Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel) :

1. Les leviers existants sur la carrière des fonctionnaires
2. La politique indemnitaire, mécanisme central de la reconnaissance du mérite
3. Quels enjeux pour le développement d'une politique de rémunération au mérite ?

La longue présentation très technique avec les quelques demandes d'explications des syndicats a occupé toute la durée de la réunion.

Il est à noter que le RIFSEEP n'a pas été mis en œuvre dans la FPH et qu'il y a seulement les 5 000 agents des corps de direction qui sont à la PFR (Prime de Fonction et de Résultats).

A la fin de la présentation, la DGAFP pour le gouvernement fait état des interrogations auprès des syndicats sur les sujets à débattre lors de la prochaine réunion.

Suite du sujet lors de la prochaine réunion (vraisemblablement en septembre) dont nous aurons connaissance à l'occasion de l'envoi d'un nouvel agenda social avant fin juillet 2018.

Ceci étant, comme sur les autres sujets, ce que le gouvernement met en avant ne peut en aucun cas nous satisfaire. En effet, la CGT reste opposée à la notion de mérite et de performance comme à leur transcription dans des primes, RIFSEEP ou autre. Notre organisation syndicale a des propositions de nature totalement différente pour reconnaître la manière de rendre le service public dans le déroulement de carrière.

Public: [Fonction publique](#)
[statut catégorie négociations](#)

- [=A](#)
- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank
